Les Nations unies et le changement climatique : un défi d'un genre nouveau

Par Michael Shank, PhD, directeur de la stratégie médiatique chez Climate Nexus à New York et professeur à la George Mason University's School for Conflict Analysis and Resolution ; et Julia Trezona Peek, MSc, analyste américaine spécialiste des questions d'énergie et d'environnement, de changement climatique et d'utilisation des ressources naturelles

Le changement climatique est le défi le plus complexe auquel les Nations unies sont confrontées depuis leur création, il y a soixante-dix ans, en 1945. Il s'agit d'une menace ultime, transfrontalière, encore plus perverse et destructrice que les pandémies ou le terrorisme. Le changement climatique met en péril toutes les missions de l'ONU, qu'il s'agisse de missions de paix, de santé publique ou encore de développement ou de commerce international. N'étant pas confiné à des régions ou à des événements particuliers, le changement climatique produit une force constante qui transforme la planète. Alors que l'année 2014 a battu tous les records de chaleur [1], les menaces engendrées par le réchauffement climatique ne cessent d'augmenter. Comme nous allons le démontrer au cours de cet article, l'ONU va devoir s'investir beaucoup plus pour faire face efficacement à cette myriade de défis car le changement climatique est au cœur de tous les enjeux internationaux.

Le changement climatique est source de problèmes de santé publique. Les maladies d'origine alimentaire, liées à l'eau ou à la

contamination animale, ainsi que les pandémies vont se propager plus rapidement alors que la planète se réchauffe, tout comme l'ont déjà compris l'Organisation mondiale de la santé et le Programme alimentaire mondial. La dégradation incessante de l'environnement, les catastrophes naturelles et les épisodes météorologiques extrêmes, en forte augmentation à cause du changement climatique, vont avoir des conséquences sanitaires alarmantes[2]. Alors que les systèmes d'assainissement sont compromis, les services de santé sont affaiblis et les aliments frais ainsi que les ressources en eau sont de moins en moins accessibles. 52 % des terres agricoles mondiales sont aujourd'hui déjà modérément ou sévèrement dégradées par des sécheresses dues au changement climatique[3]. De plus, le réchauffement climatique conduit à une augmentation des températures et à des vagues de canicule qui engendrent de nombreux arrêts cardiaques, des états de déshydratation, une mauvaise qualité de l'air, une concentration de l'ozone au niveau du sol et l'augmentation de la présence d'allergènes, ce qui va avoir des répercussions lourdes sur les politiques de santé publique. Et ce n'est que le début.

Le changement climatique est aussi vecteur d'atteintes aux droits humains. Chaque année, des millions de personnes[4] deviennent des réfugiés climatiques et les chiffres ne cessent d'empirer. En 2013, plus de 22 millions de personnes ont fui des désastres liés au changement climatique, c'est-à-dire beaucoup plus que le nombre de personnes ayant fui des conflits. Au cours des trente prochaines années, le monde assistera au déplacement de 150 millions de réfugiés climatiques[5]. L'augmentation du nombre de réfugiés ayant fui l'insécurité alimentaire, l'accès limité aux ressources, les catastrophes naturelles et les conflits liés à la terre et à l'eau vont certainement augmenter et conduire à plus de guerres et de violence. Alors que le changement climatique commence à être pris en compte par des organes des Nations unies, tel le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés[6], il va falloir porter une plus grande attention à cette question dans un futur proche.

Le changement climatique a des répercussions sur la sécurité. Qu'il s'agisse de la montée du niveau de la mer faisant disparaître des pays entiers ou des émeutes de la faim, le changement climatique est en train de provoquer des crises humanitaires et de mettre en danger la sécurité des États membres. Comme l'a souligné le Pentagone, la démultiplication des conflits liés au changement climatique va aggraver « la pauvreté, la dégradation de l'environnement, l'instabilité

politique et les tensions sociales » et provoquer des « conditions pouvant être favorables à des activités terroristes[7] ». Plus particulièrement, ce sont les conflits actuels au Moyen-Orient, en Asie centrale et du Sud, en Afrique du Nord et dans la corne de l'Afrique qui sont aujourd'hui exacerbés. Du Yémen, dont les réserves d'eau s'amenuisent, au Bangladesh, mis en péril par des inondations, les conflits se multiplient à cause du changement climatique.

Ce dernier a également des répercussions sur le développement, alors que la population mondiale passera de 7,2 milliards[8] de personnes à 8,1 milliards en 2025[9], pour atteindre les 9,6 milliards en 2050[10]. Comme le reconnaît le Programme des Nations unies pour le développement, donner la possibilité à la totalité de la communauté internationale d'atteindre et d'assouvir son potentiel humain sera très coûteux en termes de ressources environnementales et d'autant plus difficile compte tenu des impacts du changement climatique sur l'accès aux ressources naturelles. Les Américains, qui émettent plus de 17 tonnes de gaz à effet de serre par personne et par an (parmi les émissions les plus élevées de la planète[11]), doivent passer aux énergies renouvelables et adopter des schémas de consommation plus durables. Des pays en développement comme la Chine ou l'Inde (qui émettent respectivement environ 6 tonnes et 2 tonnes par habitant) devront suivre la voie du développement durable, améliorant ainsi les conditions de vie de leurs populations tout en conservant des émissions réduites de gaz à effet de serre.

En 1988, la réponse des Nations unies face aux impacts du changement climatique mentionnés ci-dessus a été de mettre en place le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Réunissant les meilleurs scientifiques mondiaux, cette instance produit les recherches les plus avancées au monde en matière de changement climatique. Le GIEC publie un état des lieux détaillé du changement climatique, les prévisions d'impacts tenant compte de scénarios divers, ainsi que des comptes rendus pour les décideurs politiques. Peu après la formation du GIEC, les États membres ont signé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques[12] (UNFCCC, pour *United Nations Framework Convention on Climate Change*), lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, afin d'établir des paramètres de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de convenir d'un budget et de réformes liées au changement climatique. Depuis 1995, les États se réunissent annuellement lors d'une Conférence des parties, ou COP

(pour *Conference of Parties*), afin de se mettre d'accord sur les actions à mener en matière de climat.

Ces accords de l'ONU ont encouragé les États à réduire leurs émissions, cependant les mesures suffisantes pour atteindre les niveaux de réduction d'émissions nécessaires n'ont pas été prises. Les scientifiques du GIEC ont alerté les États sur la nécessité de ne pas dépasser de 2 degrés Celsius les températures de l'ère préindustrielle afin d'éviter des conséquences dramatiques sur le changement climatique. Pour respecter cet objectif des 2 degrés, les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de 70 % d'ici à 2050 [13], objectif que les États sont aujourd'hui loin d'atteindre. Plus d'actions doivent être mises en place.

C'est lors de la COP de 2014 qui a eu lieu à Lima au Pérou, sous l'égide de l'ONU, que la bonne nouvelle a été annoncée : pour la première fois les États se sont mis d'accord sur la nécessité de réduire leurs émissions [14]. Chaque plan d'action volontaire des États en réponse au changement climatique – les Contributions intentionnelles déterminées au niveau national (INDC, pour *Intended Nationally Determined Contributions*) – devra être soumis en 2015 avant la COP21 qui se tiendra en décembre à Paris. Certaines contributions étatiques comprendront le financement de la réduction des émissions, l'adaptation (c'est-à-dire le fait de faire face aux effets du réchauffement climatique) et incluront également des programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour la première fois, chaque État devra y contribuer.

Cet élan positif, cependant, n'est pas sans obstacles. Un des points de discorde majeurs au cœur des négociations est de savoir si les États les plus riches et les plus développés, responsables de la majorité des émissions du passé, décideront d'aider les États en développement à faire face et à s'adapter au changement climatique. Comme les nations les plus pauvres ne seront pas en mesure de payer pour les catastrophes liées au changement climatique, tels des inondations et des orages provoquant des milliards de dollars de pertes, les États riches peuvent saisir une opportunité de résoudre un problème dont ils sont amplement responsables. Pour commencer, ces États peuvent contribuer largement au Fonds vert pour le climat (GCF, pour *Green Climate Fund*) instauré par les États lors de COP16 à Cancún pour aider les pays en développement, par des financements et la mise en place de programmes, à faire face au changement climatique [15]. Le Fonds a reçu ses dix premiers milliards de dollars à Lima.

Depuis, les États sont convenus de mobiliser 100 milliards de dollars chaque année d'ici à 2020. Christiana Figueres, actuelle présidente de l'UNFCCC, a rappelé que plusieurs milliers de milliards de dollars allaient être nécessaires [16]. Les nations riches doivent en tenir compte.

Alors que la communauté internationale vise un accord sur le climat ambitieux au cours de la COP21, c'est l'occasion idéale pour les Nations unies d'adopter de nouvelles politiques, plateformes et principes pour lutter efficacement contre le changement climatique. Certes, le succès de la COP21 de Paris est important, cependant certains experts prédisent que ce ne sera pas la panacée tant attendue. Quoi qu'il en soit, le système des Nations unies a besoin de mettre en place une approche globale pour faire face au changement climatique, comme le montre cet article en rappelant quelques recommandations clés en vue de cette réforme.

L'article débute par un développement sur les Objectifs de développement durable (ODD) qui remplacent les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et constituent une plateforme solide pour l'ONU afin de faire face au changement climatique. Nous évoquerons ensuite les conséquences sécuritaires du changement climatique. Reconnu de par le monde comme un multiplicateur de menaces, le changement climatique devrait être intégré au programme du Conseil de sécurité de l'ONU. Le vote veto des cinq membres permanents, depuis longtemps considéré comme dépassé, devrait être réformé afin de mieux faire face au changement climatique et de mieux refléter la réalité politique du XXI^{e} siècle. Enfin, nous défendrons la nécessité de mettre en place de partenariats plus transparents et responsables avec la société civile et le secteur public, afin d'obtenir des résultats durables en matière de changement climatique. La société civile doit avoir un rôle plus qu'ornemental dans le mécanisme de délibération de l'ONU et, à condition d'établir une supervision solide, l'ONU peut faire appel au secteur privé pour trouver des financements et mettre en place des solutions innovantes en matière de lutte contre le changement climatique. Les capacités globales des Nations unies ressortiront renforcées de l'adhésion à ces recommandations et cela permettra de créer une dynamique nécessaire à la communauté internationale pour lutter contre le changement climatique.

Les Objectifs de développement durable

« Le développement durable est le drame principal de notre époque. De diverses manières, l'humanité a gâché le temps dont elle disposait pour s'ajuster aux réalités environnementales. Nous sommes maintenant dos au mur », écrivait Jeffrey Sachs en septembre 2014[17].

Les Objectifs de développement durable (ODD) constituent un des outils les plus complets dont disposent les Nations unies pour lutter contre le changement climatique. Alors que la population mondiale continue d'augmenter, le développement durable est le seul moyen d'élever le niveau de vie de milliards de personnes sans créer de catastrophes climatiques. Comme nous l'avons déjà évoqué, et selon la Division de la population de l'Organisation des Nations unies, en 2014, la population mondiale a dépassé les 7,2 milliards de personnes[18]. En 2025, elle devrait atteindre les 8,1 milliards, puis le chiffre incroyable de 9,6 milliards[19] de personnes en 2050.

Dans le contexte du changement climatique, la question de la croissance démographique représente un défi énorme. Dans le futur, aucun État ne sera en mesure d'utiliser l'énergie habituellement dédiée aux entreprises sans provoquer des conséquences cataclysmiques sur le climat. Les pays en développement, qui sont en train d'essayer d'offrir à leurs populations les mêmes conditions de richesse, d'industrialisation et de société de consommation que celles du monde développé, vont avoir besoin de mettre en œuvre des stratégies de développement qualitatif. Les nations les plus riches devront réduire largement leur utilisation des ressources et de l'énergie. Les ODD dépeignent ce chemin alternatif vers l'avant, en montrant comment les États peuvent se développer en respectant le climat et les ressources de la planète, tout en offrant un accès à l'énergie, aux ressources et aux services dont ont besoin des milliards de personnes à travers le monde.

L'objectif fondamental des ODD, qui sera ratifié par l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2015 et qui prendra effet en 2016, est d'« assurer la promotion d'un futur économiquement, socialement et écologiquement durable pour notre planète ainsi que pour les générations présentes et futures[20] ». Idéalement, les ODD seront mis en pratique conjointement avec les accords de l'UNFCCC, ce qui constituera un manuel complet de croissance durable.

Jusqu'à présent, au début de l'année 2015, le groupe de travail de l'ONU a proposé 17 objectifs et 169 cibles. Résumés et modifiés, les

objectifs sont les suivants[21] : 1° mettre fin à la pauvreté ; 2° mettre un terme à la faim dans le monde et atteindre la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ; 3° assurer la santé et promouvoir le bien-être ; 4° donner accès à l'éducation pour tous ; 5° atteindre l'égalité des genres pour les femmes et les filles ; 6° assurer un accès pour tous à l'eau et à des installations sanitaires ; 7° donner accès à une énergie au coût abordable, fiable, durable et moderne ; 8° promouvoir une croissance durable, dans des conditions de plein-emploi et de travail décentes ; 9° construire des infrastructures résilientes et promouvoir l'industrialisation durable ; 10° réduire les inégalités ; 11° connecter les établissements humains à l'eau et à l'électricité et les rendre sûrs, résilients et durables ; 12° assurer la consommation et la production durables ; 13° lutter contre le changement climatique et ses impacts ; 14° protéger et utiliser durablement les ressources des océans et des mers ; 15° promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, inverser la dégradation des terres et mettre fin à la détérioration de la biodiversité ; 16° promouvoir des sociétés en paix qui prennent en compte tous les citoyens ; renforcer les institutions de justice ; 17° renforcer le partenariat global pour le développement durable.

Si les dirigeants du monde entier veulent avoir une chance de lutter efficacement contre le changement climatique, ils doivent adopter ces ODD. Ces objectifs sont primordiaux puisqu'ils offrent un regard nouveau sur le concept de développement et s'attardent longuement et de manière holistique sur la définition de durabilité. Contrairement aux Objectifs du millénaire pour le développement qui ne concernaient que les pays les plus pauvres, les ODD concernent tous les pays. Alors que tous se préparent pour Paris, les États membres devraient d'ores et déjà réfléchir à la façon dont ils vont combiner leurs INDC aux ODD.

L'autonomisation des femmes et des filles (objectif 5) conduit à une réduction des taux de natalité et donc à une croissance démographique mondiale plus durable. La gestion durable des forêts et des terres (objectif 15) permet d'augmenter la présence de puits à carbone ainsi que la capacité de la terre à absorber le dioxyde de carbone. Enfin, changer les schémas de consommation (objectif 12) afin d'utiliser les ressources de manière moins intensive, tout particulièrement lorsqu'il s'agit des habitudes alimentaires, entraîne la réduction d'une grande part des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Alors que les États s'engagent à respecter les ODD, il est avant tout crucial que les infrastructures énergétiques existantes soient transformées afin que les nouvelles infrastructures rapprochent la planète de son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et non pas qu'elles l'en éloignent. L'énergie est l'élément qui peut changer les règles du jeu climat/développement. Environ 1,5 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité ; 1 milliard d'autres ont accès à l'électricité de manière instable et 3 milliards de personnes utilisent de dangereux fours à biomasse pour se chauffer ou cuisiner[22]. Afin de répondre à ces besoins en énergie, il est possible d'avoir recours à des sources d'énergie renouvelable décentralisées, moins coûteuses et plus fiables que les infrastructures de combustibles fossiles à grande échelle, tout particulièrement dans les zones rurales non électrisées[23]. Les installations solaires hors réseaux ont permis d'alimenter à faible coût 3 millions de foyers au Bangladesh[24]. Des micro-centrales hydroélectriques ont rendu possible l'électrification de maisons dans des régions reculées du Népal ainsi que l'augmentation de 8 % des revenus annuels des foyers[25].

En poursuivant dans cette voie, les pays en développement peuvent se passer des vieilles technologies consommatrices de combustibles fossiles et économiser les coûts, à long terme, liés à la transition énergétique. Ceci rapproche également la planète de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et constitue donc une stratégie gagnant-gagnant. Le Fonds vert pour le climat a un rôle important à jouer dans ce contexte. Jusqu'à présent, au début de l'année 2015, les membres du GCF n'avaient toujours pas adopté de mesures formelles interdisant le financement de projets soutenant l'utilisation de combustibles fossiles[26]. Si le GCF souhaite être en cohérence avec les ODD, il est essentiel que ses experts instaurent des conditions strictes concernant le financement des projets.

Le financement de cette révolution énergétique nécessitera de mobiliser énormément de capitaux, ce qui sera facilité par l'adoption de deux mesures : une taxe carbone et la fin des subventions des combustibles fossiles. Le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, a appelé à suivre ces deux mesures afin de créer une économie qui avantage le développement durable au détriment de la croissance polluante[27]. Le consortium Pacte mondial des Nations unies (appelé aussi le Global Compact des Nations unies, UNGC) qui regroupe des entreprises qui soutiennent les droits humains, du

travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption, a également publié ses recommandations concernant l'élimination des subventions aux combustibles fossiles, les remplaçant par des soutiens financiers aux énergies propres et renouvelables[28]. Les États membres devraient mettre en place ces deux mesures afin de poser des bases solides pour les ODD en 2016.

Enfin, il est important de noter qu'une transition vers un développement durable aide à répondre à d'autres objectifs établis par les Nations unies en ciblant des causes profondes de conflits violents. Le manque d'accès à des besoins primaires comme le logement, l'alimentation, la sécurité, crée un terreau fertile pour l'instabilité et l'insécurité. Le changement climatique est une menace pour la stabilité et la paix. Il faut placer les ODD et le changement climatique au cœur des préoccupations des Nations unies afin d'obtenir une évolution dans la compréhension de la sécurité mondiale.

Sécurisation

« Le Conseil de sécurité de l'ONU doit agir de manière préemptive sur le changement climatique. Une stratégie internationale concertée, associée au sérieux et à la portée d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, est ce dont nous avons besoin pour contrer cette crise climatique. La menace qui pèse sur la paix et la sécurité internationales répond entièrement au champ de compétences du Conseil de sécurité de l'ONU[29] », affirme Gregory Meeks, membre du Congrès américain.

Le changement climatique, comme nous l'avons vu, constitue une des plus grandes menaces à la paix et à la sécurité qui pèse sur les États membres. Qu'il s'agisse des dizaines de millions de réfugiés climatiques qui fuient les catastrophes naturelles[30], de l'augmentation du niveau de la mer qui menace des pays entiers, ou de l'émergence de conflits violents liés au manque de nourriture, d'eau et de ressources, le changement climatique est responsable de crises humanitaires qui mettent en péril la sécurité des États membres. Compte tenu de la gravité de la situation, le changement climatique est un sujet qui devrait faire partie des programmes prioritaires du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette menace mondiale nécessite une démarche de cellule de crise. Comme l'a souligné le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, les menaces posées par le changement climatique ainsi que leurs répercussions sont tout aussi graves que celles engendrées par la guerre[31].

Le changement climatique correspond tout à fait au mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. D'après l'article 39 de la Charte des Nations unies, le Conseil de sécurité dispose du droit d'identifier les menaces à la paix et à la sécurité internationales et de mettre en place des moyens suffisants pour contrer ces menaces. Plus particulièrement, « le Conseil de sécurité assume la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales[32] » et « est compétent au premier chef pour constater l'existence d'une menace contre la paix ou d'un acte d'agression[33] ». Si le Conseil de sécurité veut être l'arbitre principal de la paix et de la sécurité internationales, il doit tenir compte de la menace liée au changement climatique.

Les États disposant du droit de veto du Conseil de sécurité de l'ONU sont en train d'en prendre note. Le Département de défense américain, dans sa « Revue de défense quadriennale » de 2014[34], prévoit que le changement climatique a la capacité d'exacerber l'amenuisement des ressources en eau, d'avoir des répercussions sur la concurrence en matière de ressources, et de devenir un fardeau pour les économies, sociétés et institutions à travers le monde. Ces démultiplicateurs de menaces liées au changement climatique vont aggraver « la pauvreté, la dégradation de l'environnement, l'instabilité politique et les tensions sociales » et causer des « conditions préalables à l'activité terroriste ainsi que d'autres formes de violence[35] ». Le ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, dans son « Rapport des tendances stratégiques mondiales[36] », met en garde contre les effets du changement climatique qui vont emprisonner des millions de personnes dans des zones à risque, renforcer les pénuries d'eau et de nourriture, mener à des conflits et des tensions liés au manque de ressources et enfin avoir de graves répercussions en termes de santé publique.

Le Conseil de sécurité doit mettre fin à l'instabilité et à l'insécurité grandissantes, dues et corrélées au changement climatique, avec la même ferveur que celle avec laquelle il répond à la violence au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'incapacité dont fait preuve le Conseil de sécurité à intervenir de manière proactive en amont du conflit climatique génère le risque, en aval, que son implication pour venir à bout d'un conflit métastasé par la violence et le chaos soit d'autant plus grande et coûteuse.

La bannière de « responsabilité de protection », souvent utilisée par le Conseil de sécurité pour justifier des interventions militaires, doit également, sinon plus, être déployée par les pays qui subissent les

impacts du changement climatique. Des États insulaires, comme Palau ou les Maldives, font face à des scénarios d'inondations et d'augmentation du niveau de la mer proches de situations de guerre, ce qui doit encore être inscrit sur les tablettes des cinq membres permanents disposant du droit de veto : la Chine, la Russie, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, ce pour quoi l'Alliance des petits États insulaires s'est exprimée haut et fort aux Nations unies[37]. Cependant, le fait de mettre le changement climatique au cœur du programme du Conseil de sécurité des Nations unies n'aidera pas automatiquement les États insulaires. Les cinq membres permanents pourraient également rechigner à mettre en place des sanctions concernant le plafonnement des émissions de carbone ainsi qu'en cas de non-respect de ces mesures. Les émissions de gaz à effet de serre des cinq États font partie des plus élevées au monde, celles des États-Unis, de la Chine et de la Russie se situant particulièrement en haut du tableau. Afin que les États insulaires et les plus petites nations puissent avoir droit à une représentation et une protection justes au sein du Conseil de sécurité, les enjeux politiques dominés par les cinq membres permanents doivent être dépassés. Il incombe au Conseil de sécurité, dont la responsabilité est de protéger les États plus faibles, d'agir vite.

Le temps qui passe n'est pas du côté de la communauté internationale. Les coûts de l'inaction continue ne cessent d'augmenter. Le dégagement de méthane dû à la fonte du permafrost des zones arctiques, par exemple, pourrait coûter 60 milliards de dollars[38] à la communauté internationale. Les États membres de l'ONU sont déjà en train d'en payer individuellement le prix : en 2012 les États-Unis ont dépensé 136 milliards de dollars en frais de dépollution[39] et la Chine est également en train de payer la facture des conséquences de l'augmentation du niveau de la mer et des séries d'orages aggravés par le changement climatique[40]. Les coûts annexes aux conflits climatiques augmentent également. La sécheresse dévastatrice que connaît la Syrie, exacerbée par le réchauffement climatique et qui sème les graines de l'instabilité civile[41], tout comme la possibilité que le Yémen, déjà en proie à de nombreuses instabilités[42], soit à court d'eau dans les années à venir, sont des illustrations de la nature incroyablement coûteuse et imprévisible des conflits climatiques. Le réchauffement climatique va continuer de faire des ravages dans des environnements instables, allant du Bangladesh, fortement peuplé et sujet aux inondations, aux îles d'Asie du Sud-Est, particulièrement exposées aux typhons et aux tsunamis.

La communauté internationale doit anticiper le fait que ces environnements instables vont devenir plus imprévisibles et source de conflits. Le changement climatique va devenir peu à peu un catalyseur de violence, transformant les facteurs habituels de violence en un cercle vicieux générateur de chaos. Le Conseil de sécurité de l'ONU doit contenir ces coûts humains et environnementaux s'il veut pouvoir continuer d'exercer une de ces missions : constater l'existence d'une menace contre la paix et la sécurité. Mais si le Conseil de sécurité souhaite venir à bout du réchauffement climatique efficacement, les mécanismes traditionnels de réponse caractérisés par des sanctions économiques et des interventions militaires seront d'une utilité marginale.

Les approches préventives de lutte contre le changement climatique demandent la mise en place d'outils beaucoup plus sophistiqués, qui peuvent être complétés par un partenariat solide avec le Conseil économique et social de l'ONU, puisque la majeure partie du travail de prévention implique des changements concernant les systèmes économiques et sociaux. C'est ainsi que l'adoption et la mise en pratique des ODD par les Nations unies deviennent primordiales, en tant qu'atout essentiel pour le Conseil de sécurité afin de lutter contre les conflits et la violence liés au climat, à condition que le Conseil de sécurité intègre ces conflits à son mandat, ce qui va nécessiter un important processus de restructuration. Cette restructuration ne date pas d'hier et fait l'objet de demandes de la part des économies émergentes depuis longtemps.

Structure

« Les défis auxquels nous faisons face sont devenus plus complexes compte tenu de l'ampleur des menaces émergentes qui pèsent sur la paix et la sécurité. C'est pour cela qu'il est nécessaire de réformer le Conseil de sécurité, tout particulièrement pour le rendre plus représentatif, efficace et efficient », a déclaré en novembre 2014 le président de l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa 69e session, Sam Kutesa[43].

Le débat concernant la réforme générale de l'ONU n'est pas nouveau, le fait qu'il faille plus précisément réformer le Conseil de sécurité ne l'est pas non plus. L'état géopolitique du monde a considérablement changé depuis la création du Conseil de sécurité par les hommes politiques les plus influents des années 1940. De plus en

plus de voix s'élèvent au niveau international pour dénoncer le fait que seulement cinq des 193 États membres – la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis – disposent du droit permanent de veto, ce qui n'est ni juste, ni équitable, et ne correspond plus à l'état actuel des besoins de l'ONU.

Les cinq membres permanents autoproclamés actuels, ressortis victorieux de la Seconde Guerre mondiale, alors que la Charte des Nations unies était votée, demeurent des grandes puissances en termes de dépenses militaires, d'importations et d'exportations[44]. En conséquence, la définition de la sécurité et les réponses apportées se limitent généralement à l'action militaire. Cette compréhension et définition de la sécurité, cependant, sont en train de devenir obsolètes et ne produisent pas de progrès en matière d'action climatique. Le positionnement, aujourd'hui considéré comme dépassé, des cinq membres permanents est devenu un frein lorsqu'il s'agit de combattre les conflits liés au climat de manière plus agressive.

Alors que les menaces liées au climat deviennent de plus en plus transnationales, transfrontalières et non étatiques, la restructuration du Conseil de sécurité permettra de les combattre plus efficacement. La menace sans précédent qui pèse sur la paix posée par le changement climatique exige une redéfinition de la sécurité au sein du Conseil de sécurité et une restructuration des cinq membres permanents.

Des appels ont été lancés pour étendre les actuels membres permanents à certaines grandes puissances économiques ou émergentes, comme le Brésil, l'Allemagne, l'Inde ou le Japon[45]. Cet argumentaire est principalement soutenu par le fait que ces pays accomplissent des prouesses économiques, et ne tient pas compte de leur contribution financière aux interventions militaires du Conseil de sécurité. La croissance économique, cependant, ne devrait pas être un facteur décisif pour inclure un pays au sein du Conseil de sécurité. En effet, les indicateurs socio-économiques sont plus pertinents pour définir un membre décisionnaire au sein du Conseil économique et social. Une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, au contraire, devrait inclure les pays qui ont déjà largement contribué au changement climatique, les États qui souffrent aujourd'hui des effets dévastateurs du changement climatique et les États membres capables d'apporter leur soutien au Conseil de sécurité afin de contrer efficacement cette menace internationale grandissante qui pèse sur la paix et la sécurité.

Des membres permanents en adéquation avec les questions climatiques seront plus à même de remplir les missions et mandats du Conseil de sécurité qui sont d'assurer la paix et la sécurité au niveau international. Alors que les actuels cinq membres permanents sont aujourd'hui accusés d'obscurantisme et de polariser de manière partiale des intérêts nationaux lorsqu'il s'agit d'intervenir sur des terrains historiques de conflits au Moyen-Orient ou en Afrique du Nord, une composition plus équilibrée et diversifiée d'un organe composé de quinze membres serait plus efficace pour rétablir la confiance à l'égard du Conseil de sécurité. Une des configurations possibles du Conseil de sécurité serait d'agréger un mélange égalitaire de l'annexe I (les États qui étaient membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE – en 1992 ainsi que les économies en transition) avec l'annexe II (les pays membres de l'OCDE responsables du financement des activités de réductions des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement), et les pays non-annexes (en développement), en incluant les pays les moins développés[46]. La création d'un consensus sur le climat au sein du Conseil de sécurité, en répondant aux implications sécuritaires associées, nécessitera l'établissement d'un organe représentant les États impactants et impactés. La configuration annexe citée ci-dessus nous rapproche de cet objectif.

Le groupe des cinq États permanents doit, sans aucun doute, conserver une place centrale au sein des structures dirigeantes du Conseil de sécurité car sa contribution au changement climatique, à sa réduction et à la nécessaire adaptation qui s'ensuit est notable. Mais le fait d'exclure d'autres grands pays émetteurs de carbone comme l'Inde, l'Indonésie, le Canada, la Corée du Sud, l'Allemagne, le Mexique ou le Japon, tout comme exclure des pays dont la paix et la sécurité sont les plus menacées par les conflits climatiques, comme le Yémen, le Bangladesh, le Malawi, le Soudan, les Maldives, la Micronésie ou Palau[47], serait un échec face à la volonté collective de la communauté internationale de mettre fin à la menace la plus notable et durable qui pèse sur la paix et la sécurité.

Il est clair qu'il faut aller de l'avant. Un Conseil de sécurité réformé sera plus représentatif d'un nouveau mandat selon lequel le changement climatique est une menace majeure à la paix et à la sécurité. Il sera également plus à même de répondre aux besoins des pays qui subissent les impacts du changement climatique, et, grâce à une structure démocratique nouvelle, il pourra également tenir compte

des menaces que constituent les émissions de gaz à effet de serre des États membres sur la stabilité mondiale. Un Conseil de sécurité réformé pourra aussi apporter d'autres avantages. Aujourd'hui, les cinq membres permanents n'obtiennent pas toujours l'accord moral de tous les membres de l'ONU et agissent souvent seuls, à la consternation unanime de l'Assemblée générale. Si le Conseil de sécurité est réformé, afin de mieux représenter les menaces à la paix et à la sécurité qui découlent du changement climatique, il en résultera une coalition de volontés politiques encore plus décidées à atteindre des résultats constructifs.

Prolonger le *statu quo* actuel du Conseil de sécurité risque de confiner ses actions à des menaces sécuritaires plus petites, plus traditionnelles et interétatiques, qui concernent seulement un ou deux membres parmi les cinq permanents (comme au Moyen-Orient ou en Afrique du Nord) au lieu de concerner tous les États membres (comme le conflit climatique). Si la réforme du Conseil de sécurité n'est pas possible à court terme (car cela demanderait une ratification de la Charte des Nations unies, processus qui pourrait être très long et politiquement complexe), un mandat révisé du Conseil de sécurité qui place le changement climatique au centre des préoccupations internationales est un premier pas essentiel. Ensuite, au moins, le Conseil de sécurité sera équipé d'un mandat approprié pour commencer à contrer la plus grande menace qui pèse sur la paix et la sécurité mondiales. Une fois que ce mandat sera solidement en place, peut-être alors les réformes nécessaires au groupe des cinq États permanents seront-elles plus politiquement acceptables.

Partenariats

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a affirmé en septembre 2014 qu'il avait « invité les représentants de gouvernements, d'entreprises, de la finance et de la société civile pour qu'ils présentent leur vision, qu'ils s'expriment avec assurance et que de nouveaux partenariats voient le jour afin de soutenir les transformations dont le monde a besoin [48] ».

Comme nous l'avons vu, l'ONU doit étendre et diversifier ses parties prenantes si elle veut être capable de proposer une réponse adéquate au changement climatique. Les défis sont trop variés et trop étendus pour des États isolés et nécessitent la mise en place de partenariats solides ainsi que l'établissement d'un dialogue continu

avec les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, les fondations, les entreprises, ainsi qu'avec les autres réseaux et institutions. Aucune partie prenante ne peut être exclue du dialogue climatique.

Lorsqu'il s'agit de venir à bout du changement climatique, des partenariats multi-acteurs vont devoir couvrir tous les secteurs[49], comme la mise en œuvre des prestations de service, le transfert de compétences et la création de standards communs. Ceci va demander la mise à disposition de ressources humaines et financières nécessaires à l'atteinte de buts spécifiques et communs, avec des résultats mesurables, une communication claire, une gestion transparente et agressive, sans faire l'économie d'un processus créateur de confiance permettant également la résolution des conflits. Alors que la plupart de ces notions peuvent paraître évidentes, elles sont néanmoins souvent ignorées par de nombreux partenariats multi-acteurs.

Pour réduire les effets du réchauffement climatique, il est important de noter que les partenariats aideront à circonscrire l'intransigeance gouvernementale et pourront potentiellement produire de meilleures solutions en rassemblant tous les acteurs autour de la table, en particulier les groupes les plus marginalisés qui souffrent le plus du changement climatique et de faibles stratégies de développement. Trop souvent, la voix de la société civile n'est pas entendue ou le secteur privé est trop influent. Sans la participation égale de tous les acteurs, c'est-à-dire dans le respect de l'équilibre des pouvoirs entre des forces asymétriques, et sans de solides mécanismes de transparence et d'évaluation, les partenariats peuvent facilement devenir inefficaces, illégitimes, ou encore contre-productifs.

L'ONU travaille avec la société civile et le secteur privé pour développer et mettre en place les ODD et combattre le changement climatique, mais il faut œuvrer davantage encore pour améliorer ces partenariats. Le Service de liaison non gouvernemental de l'ONU a mené une série de consultations avec des réseaux d'organisations de la société civile concernant le développement des ODD et a soumis des rapports au Groupe de travail ouvert (OWG, pour *Open Working Group*) composé des États membres dont la mission est de préparer des propositions concernant les ODD. L'OWG consulte également différents secteurs de la société civile, dont les femmes, les peuples autochtones, les syndicats et les autorités locales par l'intermédiaire de discussions multi-acteurs et d'autres processus d'inclusion[50]. Alors qu'il est louable que l'ONU soit créatrice de dialogue, il est important

de noter que les organisations de la société civile ne disposent d'aucun pouvoir de vote ou de prise de décision, mais seulement d'une voix consultative[51].

Elles manquent également de pouvoir décisionnel au sein du Fonds vert pour le climat et ont donc un très faible impact sur la répartition des fonds, particulièrement pour aider les États en développement à s'adapter et à limiter les effets du changement climatique. Alors que le conseil d'administration du Fonds vert pour le climat est composé de vingt-quatre membres issus à part égale d'États développés et en développement, la société civile et le secteur privé ne disposent que de deux sièges chacun, un représentant le Sud et l'autre le Nord. En marginalisant la participation des organisations de la société civile, certains considèrent que le Fonds vert pour le climat rate sa chance de devenir une véritable plateforme de partenariats multi-acteurs dans la lignée de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) ou encore du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme[52]. Ces partenariats sont hautement efficaces[53] et ont intégré la société civile, le secteur privé, les fondations et les populations affectées dans le processus de gouvernance, de délibération et de prise de décision.

La sous-représentation touche la société civile le plus durement. Ce sont ses membres qui connaissent le mieux ce dont ont réellement besoin les communautés mais souvent ils manquent de moyens financiers et n'ont pas l'influence du secteur privé pour faire entendre leurs voix. Dès lors il est difficile d'évaluer le succès des projets du Fonds vert pour le climat (ainsi que les autres organes des Nations unies) et de savoir s'ils répondent bien aux besoins des communautés plutôt qu'aux intérêts des États ou du secteur privé. Les organisations de la société civile sont très préoccupées par le fait, par exemple, que le Fonds vert pour le climat veuille financer des projets utilisant des combustibles fossiles, alors que plus de trois cents organisations de la société civile ont formellement demandé que le Fonds vert pour le climat cesse le financement de ce type de projets[54]. Sans la mise en place de standards stricts détaillant le champ du financement climatique, ce que d'ailleurs les organisations de la société civile pourraient aider à renforcer, le Fonds vert pour le climat pourrait être corrompu par des financements obscurs et des intérêts particuliers, confirmant ainsi les doutes des organisations de la société civile sur la nature des partenariats public-privé souvent détournés par les intérêts particuliers du secteur privé[55]. L'Assemblée générale des Nations unies

et l'ECOSOC (le Conseil économique et social) ont également identifié ce problème et discuté de la nécessité d'« examiner l'influence grandissante des entreprises sur le développement humain[56] ».

Pour aller de l'avant, il est nécessaire d'assurer l'efficacité et la légitimité des partenariats public-privé ainsi que la présence de mécanismes stricts de transparence et d'évaluation. Sans cela, l'ONU risque d'assister non seulement à la détérioration des partenariats mais aussi à la dégradation de son image de marque, utilisée par les entreprises pour valoriser leur réputation[57].

Le Pacte mondial des Nations unies nous offre un exemple instructif de décalage entre les objectifs affichés d'un partenariat et la conduite des entreprises participantes. L'UNGC est le fer de lance de l'ONU pour la mise en place de ses partenariats avec le secteur privé. Il s'agit d'une initiative créée pour mobiliser les entreprises autour des « principes universels dans le domaine des droits humains, du travail, de l'environnement et la lutte contre la corruption[58] ». Au sein du conseil d'administration de l'UNGC, cependant, se trouvent des entreprises issues du secteur pétrolier et gazier, comme Petrobras, septième plus grande entreprise de pétrole et de gaz au monde[59]. Compte tenu du fait que les combustibles fossiles doivent peu à peu disparaître pour limiter le réchauffement climatique, l'UNGC devra repenser les implications et les normes de son conseil d'administration. L'UNGC devrait travailler avec ses partenaires énergétiques pour convertir leurs énergies fossiles en énergie renouvelable ou alors renoncer à leur affiliation. Afin de maintenir leur crédibilité et d'adhérer à sa mission, l'UNGC doit pousser ses membres à adopter des standards de conduite qui soutiennent les ODD et non pas qui leur nuisent.

Le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) est un des exemples concrets de partenariat qui intègre des acteurs multiples issus de différents niveaux et secteurs de la société[60]. Composé d'un réseau d'universitaires, d'acteurs de la société civile et du secteur privé, tous ayant des compétences scientifiques et techniques, le SDSN propose des solutions de développement durable innovantes et globales au changement climatique. Le réseau a développé des plans nationaux de décarbonisation profonde, de gestion et de mise en œuvre des ODD, ainsi que des mécanismes de financement de ces derniers. Le SDSN rassemble aussi des groupes de travail autour de sujets transversaux comme la réduction de la pauvreté et la construction de la paix, convaincu de la nécessité de mettre en place

des frontières macroéconomiques et planétaires. Comme les décideurs du SDSN sont issus qui de la société civile, qui du secteur public, qui du monde académique, le réseau est d'autant mieux positionné pour proposer des solutions ancrées dans des réalités locales qui mettent en avant une protection durable et équitable de l'environnement.

L'ONU a raison de capitaliser sur des partenariats avec les organisations de la société civile et le secteur privé afin de trouver les meilleures solutions au développement durable et à son financement. Ceci ne sera possible, cependant, qu'avec la participation significative des organisations de la société civile et une surveillance sévère des États et du secteur privé afin de s'assurer que les intérêts privés ne prennent pas le dessus sur les intérêts des communautés. Si les partenariats sont parfois difficiles à mener correctement, ils restent essentiels au combat contre le changement climatique.

Conclusion

En 2015, les Nations unies célébreront leurs soixante-dix ans d'existence depuis l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies, le 24 octobre 1945. Les discussions de la Conférence des parties sur le climat, sous l'égide de l'ONU, prévues à Paris en décembre 2015, se tiendront tout juste deux mois après les célébrations de son soixante-dixième anniversaire et seront un test des capacités des Nations unies à rassembler la communauté internationale autour de l'action climatique. Quels que soient les engagements individuels pris par les États à Paris, il reste à l'ONU à intégrer le changement climatique à chacun de ses organes principaux, du Conseil économique et social au Conseil de sécurité ainsi qu'au Fonds monétaire international et à l'Organisation internationale du travail. Alors seulement pourra-t-on dire que la communauté internationale est suffisamment équipée pour ralentir le réchauffement climatique. Les soixante-dix prochaines années de l'ONU constitueront un test critique, alors que le réchauffement planétaire pourrait faire augmenter les températures de 4 à 10 degrés Fahrenheit[61] au cours du siècle actuel. Si l'ONU réussit à se mobiliser pour relever ce défi, elle pourra jouir d'une place justifiée d'organisme capable de résoudre des conflits internationaux et ainsi réfuter les critiques d'inefficacité.

Un nouveau mode opératoire est primordial à l'ONU pour faire face à ce défi. La pensée globale présente au sein du système

onusien qui soutient que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques va continuer à être la solution unique à tous les problèmes liés au climat doit disparaître. Dans ce nouveau paradigme, chaque comité, commission, conseil d'administration, panel d'experts, groupe de travail, agence, et organisation de l'ONU aura un rôle à jouer en termes de prévention, d'adaptation et de limitation des effets du changement climatique. Qu'il s'agisse de l'Organisation mondiale de la santé qui s'attaque aux impacts sanitaires du changement climatique, du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés qui vient au secours de ceux qui fuient des environnements devenus invivables, ou du Programme alimentaire mondial qui répond aux besoins mondiaux grandissants de sécurité alimentaire et en eau, la menace climatique nécessite une approche coordonnée au sein des Nations unies.

En équipant chaque organe de l'ONU d'un nouveau mandat qui intègre le changement climatique dans ses missions, les objectifs à atteindre feront partie d'un cercle vertueux, au-delà du combat climatique. Des missions et mandats nouveaux seront un appui certain en faveur de l'initiative ainsi que de l'innovation et renforceront l'importance d'organes de l'ONU souvent sous-évalués comme l'ECOSOC et les organisations partenaires issues de la société civile. De nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé seront vecteurs d'efficacité et d'efficience au sein du corps onusien dans sa globalité.

Les relations internationales seront également renforcées par une approche globale, coordonnée et collaborative qui conduira à des résultats plus productifs sur des problématiques non climatiques et consolidera les relations extérieures, tout en apportant plus de crédit auprès d'un public plutôt sceptique à l'égard de la gouvernance onusienne. Cette évolution, qui demande cependant que la reconnaissance du changement climatique pénètre chaque programme de l'ONU, a déjà débuté doucement au sein du siège des Nations unies, mais ce n'est pas suffisant. Aucun des problèmes auxquels fait face l'ONU n'est à plus de 2 degrés d'écart du changement climatique.

Alors que l'ONU entre dans sa soixante-dixième année, elle doit servir d'organe de coordination sur le climat dans un monde qui se développe durablement et en empêchant les scénarios catastrophe. Si les traités signés dans le cadre de l'UNFCCC sont essentiels, ce qui importe le plus est de changer les mentalités en faveur d'une pensée climatique au cœur de chaque aspect de l'ONU. Tout employé devrait recevoir une formation pour mieux comprendre les enjeux du chan-

gement climatique. Chaque agence onusienne devrait orienter sa stratégie vers ce combat. Chaque résultat devrait être en lien avec un aspect climatique. Sans cela, l'ONU ne sera pas en mesure de combattre les évolutions du climat à venir. Pour mettre en place une approche complète sur le changement climatique, en somme, il faudra inclure non seulement la Conférence des parties sous l'égide de l'ONU, mais aussi compter sur une implication de toutes les institutions de l'ONU pour mettre en pratique les Objectifs de développement durable, une sécurisation du concept de changement climatique, une restructuration du Conseil de sécurité de l'ONU et une adhésion à des partenariats plus responsables et plus transparents. Telle est la voie à suivre. Certes elle est semée d'embûches, mais elle est absolument incontournable.

Notes

1. National Aeronautics and Space Administration, « NASA, NOAA Find 2014 Warmest Year in Modern Record », janvier 2015. Voir http://www.giss.nasa.gov/research/news/20150116/. Consulté en mars 2015.

2. US Environmental Protection Agency, « Climate Impacts on Human Health » (s.d.). Voir http://www3.epa.gov/climatechange/impacts/health.html. Consulté en octobre 2015.

3. UN Convention to Combat Desertification, « Desertification : The Invisible Frontline », 2014. Voir http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/Desertification_The%20invisible_frontline.pdf. Consulté en mars 2015.

4. UN High Commissioner for Refugees, « Environment and Climate Change » (s.d.). Voir http://www.unhcr.org/pages/49c3646c10a.html. Consulté en octobre 2015.

5. John Vidal, « Global warming could create 150 million "climate refugees" by 2050 », *The Guardian*, 2 novembre 2009. Voir http://www.theguardian.com/environment/2009/nov/03/global-warming-climate-refugees. Consulté en mars 2015.

6. UN High Commissioner for Refugees, « Environment and Climate Change » (s.d.). Voir http://www.unhcr.org/pages/49c3646c10a.html. Consulté en mars 2015.

7. US Defense Department, *Quadrennial Defense Review*, 4 mars 2014. Voir http://archive.defense.gov/pubs/2014_Quadrennial_Defense_Review.pdf. Consulté en octobre 2015.

8. Ibid.

9. US Census Bureau, « US and World Population Clock », janvier 2015. Voir http://www.census.gov/popclock/. Consulté en mars 2015.

10. Edith Lederer, « UN : World population to reach 8.1 billion in 2025 », Associated Press, 13 juin 2013. Voir http://news.yahoo.com/un-world-

population-reach-8-1-billion-2025-154851954.html. Consulté en mars 2015.

11. UN Department of Economic and Social Affairs, « World population projected to reach 9.6 billion by 2050 », 13 juin 2013. Voir http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=45165#.Vh-nN27AZm0. Consulté en mars 2015.

12. World Bank, « CO_2 emissions (metric tons per capita) » (s.d.). Voir http://data.worldbank.org/indicator/EN.ATM.CO2E.PC. Consulté en mars 2015.

13. UN Framework Convention on Climate Change (s.d.). http://unfccc.int/timeline/. Consulté en mars 2015.

14. Andrea Thompson, « Major Greenhouse Gas Reductions Needed by 2050 : IPCC », *Climate Central*, 13 avril 2014. Voir http://www.climatecentral.org/news/major-greenhouse-gas-reductions-needed-to-curtail-climate-change-ipcc-17300. Consulté en mars 2015.

15. Coral Davenport, « A Climate Accord Based on Global Peer Pressure », *The New York Times*, 14 décembre 2014. Voir http://www.nytimes.com/2014/12/15/world/americas/lima-climate-deal.html?_r=2. Consulté en mars 2015.

16. UN Framework Convention on Climate Change, « Cancun Agreements » (s.d.). Voir http://unfccc.int/meetings/cancun_nov_2010/items/6005.php. Consulté en mars 2015.

17. Megan Rowling, « $100 billion climate finance goal "a very small sum" : UN climate chief », Reuters, 3 décembre 2014. Voir http://www.reuters.com/article/2014/12/03/us-climatechange-talks-idUSKCN0JH2MN20141203. Consulté en mars 2015.

18. Jeffrey Sachs, « Sustainable Development Goals for a New Era », *Horizons*, 22 septembre 2014. Voir http://www.cirsd.org/horizons-sustainable-development-goals-for-a-new-era-jeffrey-sachs. Consulté en mars 2015.

19. United Nations, Division of Economic and Social Affairs, « Concise Report on the World Population Situation in 2014 », 2014.

20. Ibid.

21. Sustainable Development Knowledge Platform, « Future We Want : Outcome Document » (s.d.). Voir https://sustainabledevelopment.un.org/futurewewant.html. Consulté en mars 2015.

22. Sustainable Development Knowledge Platform, « Open Working Group Proposal for Sustainable Development Goals » (s.d.). Voir http://sustainabledevelopment.un.org/sdgsproposal. Consulté en mars 2015.

23. UN Foundation, « Achieving Universal Energy Access » (s.d.). Voir http://www.unfoundation.org/what-we-do/issues/energy-and-climate/clean-energy-development.html. Consulté en mars 2015.

24. Government of India, Ministry of New and Renewable Energy, « Decentralized Systems » (s.d.). Voir http://mnre.gov.in/schemes/decentralized-systems/. Consulté en mars 2015.

25. World Bank, « Surge in solar-powered homes : experience in off-grid rural Bangladesh », octobre 2014. Voir http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2014/10/13/000442464_20141013154951/Rendered/PDF/913490PUB097810B00PUBLIC001008020 14.pdf. Consulté en mars 2015.

26. UN Development Programme, « Poverty Reduction : Scaling Up Local Innovations for Transformational Change », novembre 2011.

27. Megan Rowling, « Green Climate Fund to back energy "paradigm shift" : director », Reuters, 10 décembre 2014. Voir http://www.reuters.com/article/2014/12/10/us-climatechange-energy-idUSKBN0JO14620141210. Consulté en mars 2015.

28. World Bank, « Speech by World Bank Group President Jim Yong Kim : Sending a Signal from Paris : Transforming the Economy to Achieve Zero Net Emissions », 8 décembre 2014. Voir http://www.worldbank.org/en/news/feature/2014/12/08/transforming-economy-achieve-zero-net-emissions. Consulté en mars 2015.

29. UN Global Compact, « Rio+20 Corporate Sustainability Forum : Overview and Outcomes », 21 juin 2012. Voir https://www.unglobalcompact.org/docs/news_events/upcoming/RioCSF/RioCorpSustForum_Outcome_21June12.pdf. Consulté en mars 2015.

30. Gregory Meeks et Michael Shank, « UN Security Council must act preemptively », *Christian Science Monitor*, 24 mars 2008. Voir http://www.csmonitor.com/Commentary/Opinion/2008/0324/p09s02-coop.html. Consulté en mars 2015.

31. *Scientific American*, « Top 10 Places Already Affected by Climate Change » (s.d.). Voir http://www.scientificamerican.com/slideshow/top-10-places-already-affected-by-climate-change/#4. Consulté en mars 2015.

32. Hilary Osborne, « Climate change is our top priority, says UN chief », *The Guardian*, 2 mars 2007. Voir http://www.theguardian.com/environment/2007/mar/02/climatechange.climatechangeenvironment. Consulté en mars 2015.

33. UN Security Council. « The Security Council » (s.d.). Voir http://www.un.org/en/sc/. Consulté en mars 2015.

34. Ibid.

35. US Defense Department, *Quadrennial Defense Review*, 4 mars 2014. Voir http://archive.defense.gov/pubs/2014_Quadrennial_Defense_Review.pdf. Consulté en octobre 2015.

36. Ibid.

37. UK Ministry of Defence, « Global Strategic Trends - Out to 2045 », juin 2014. Voir https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/348164/20140821_DCDC_GST_5_Web_Secured.pdf. Consulté en mars 2015.

38. Alliance of Small Island States, « Climate Change » (s.d.). Voir http://aosis.org/documents/climate-change/. Consulté en mars 2015.

39. G.Whiteman, C. Hope et P. Wadhams, « Climate science : Vast costs of Arctic change », *Nature*, 25 juillet 2013. Voir http://www.nature.com/nature/journal/v499/n7459/pdf/499401a.pdf. Consulté en mars 2015.

40. Natural Resources Defense Council, « Who pays for climate change ? », mai 2013. Voir http://www.nrdc.org/globalwarming/files/taxpayer-climate-costs-IP.pdf. Consulté en mars 2015.

41. Stian Reklev et Kathy Chen, « Climate change fuelled storms, rising seas cost China $2.6 billions in 2013 », Reuters, 20 mars 2014. Voir

http://www.reuters.com/article/2014/03/20/china-environment-idUSL3N0MH0VZ20140320. Consulté en mars 2015.

42. Michael Shank et Emily Wirzba, « Why water is key to Syrian conflict », CNN, 17 septembre 2013. Voir http://globalpublicsquare.blogs.cnn.com/2013/09/17/why-water-is-key-to-syria-conflict/?iref=allsearch. Consulté en mars 2015.

43. Michael Shank et Casey Harrity, « Security in Yemen », septembre 2014. Voir http://fcnl.org/issues/middle_east/SECURITY_IN_YEMEN.pdf. Consulté en mars 2015.

44. UN General Assembly, « Statement of the President at the 69th plenary meeting on the Question of equitable representation on and increase in the membership of the Security Council and related matters », 12 novembre 2014. Voir http://www.un.org/pga/121114_statement-49-plenary-sc/. Consulté en mars 2015.

45. Wikipedia, « United Nations Security Council » (s.d.).

46. UK Government, « Security Council reform : The UK supports new permanent seats for Brazil, Germany, India and Japan, alongside permanent African representation », 12 novembre 2014.

47. UN Framework Convention on Climate Change, « Parties and Observers » (s.d.). Voir http://unfccc.int/parties_and_observers/items/2704.php. Consulté en mars 2015.

48. Randy Astaiza, « 11 Islands That Will Vanish When Sea Levels Rise », *Business Insider*, 12 octobre 2012. Voir http://www.businessinsider.com/islands-threatened-by-climate-change-2012-10#. Consulté en mars 2015.

49. Ban Ki-moon, « Now is the time to act on climate change », *The Huffington Post*, 2 septembre 2014. Voir http://www.huffingtonpost.com/ban-kimoon/now-is-the-time-to-act-on_b_5738574.html. Consulté en mars 2015.

50. International Civil Society Center, « Multi-Stakeholder Partnerships : Building Blocks for Success », 2014. Voir http://icscentre.org/downloads/14_10_02_Multi-Stakeholder_Partnerships.pdf. Consulté en mars 2015.

51. UN Sustainable Development Knowledge Platform, « About the Major Groups and other stakeholders » (s.d.). Voir https://sustainabledevelopment.un.org/majorgroups/about. Consulté en mars 2015.

52. Beyond 2015 (une coalition de plus de 1 000 organisations de la société civile de par le monde) est un partenariat avec d'autres organisations de la société civile impliquées dans le développement des ODD et qui ont rédigé une lettre avec une série de « drapeaux rouges » pour le programme post-2015. Ces drapeaux rouges englobent l'équité, les droits humains, la planète, la participation, la responsabilisation, l'économie, et la paix qui sont un défi à intégrer au programme et processus post-2015 en particulier dans le contexte de partenariats sains entre les secteurs public, privé et civil.

53. Kenneth W Abbott et David Gartner, « Governing the Green Climate Fund », 21 septembre 2011. Voir http://www.brookings.edu/research/opinions/2011/09/21-green-climate-gartner. Consulté en mars 2015.

54. International Civil Society Center, « Multi-Stakeholder Partnerships : Building Blocks for Success », 2014. Voir http://icscentre.org/downloads/14_10_02_Multi-Stakeholder_Partnerships.pdf. Consulté en mars 2015.

55. Deirdre Fulton, « Investigation Finds Dirty Coal Projects Being Financed by Climate Funds », *Common Dreams*, 1er décembre 2014. Voir http://www.commondreams.org/news/2014/12/01/investigation-finds-dirty-coal-projects-being-financed-climate-funds. Consulté en mars 2015.

56. Ann Zammit, *Development at Risk : Rethinking UN-Business Partnerships*, Genève, South Centre, 2003. Voir http://www2.ohchr.org/english/issues/globalization/business/docs/report5.pdf. Consulté en mars 2015.

57. UN General Assembly, « Summary of the Key Messages of the General Assembly and ECOSOC Joint Thematic Debate/Forum on Partnerships : "The Role of Partnerships in the Implementation of the Post-2015 Development Agenda" »,10 avril 2014.

58. International Civil Society Center, « Multi-Stakeholder Partnerships : Building Blocks for Success », 2014. Voir http://icscentre.org/downloads/14_10_02_Multi-Stakeholder_Partnerships.pdf. Consulté en mars 2015.

59. United Nations Global Compact, « Overview of the UN Global Compact » (s.d.). Voir https://www.unglobalcompact.org/AboutTheGC/index.html. Consulté en mars 2015.

60. Fossil Free Indexes, « DivestInvest : The Carbon Underground 200 » (s.d.). Voir http://fossilfreeindexes.com/divestinvest/. Consulté en mars 2015.

61. Sustainable Development Solutions Network. (s.d.). Voir http://unsdsn.org/. Consulté en mars 2015.

62. Coral Davenport, « Optimism Faces Grave Realities at Climate Talks », *The New York Times*, 30 novembre 2014. Voir http://www.nytimes.com/2014/12/01/world/climate-talks.html. Consulté en mars 2015.